

---

## Erratum

---

### A.M., 2021

#### Arrêté numéro 2021-093 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 23 décembre 2021

Loi sur la santé publique  
(chapitre S-2.2)

CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à  
protéger la santé de la population dans la situation de  
pandémie de la COVID-19

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 6 janvier 2022,  
154<sup>e</sup> année, numéro 1A, page 9A.

L'arrêté numéro 2021-093 n'aurait pas dû être  
publié dans cette édition de la *Gazette officielle du  
Québec*, puisqu'il avait déjà été publié dans l'édition du  
30 décembre 2021, numéro 52A, page 7630A.

76251